

Je vous propose d'entendre deux textes des Écritures, l'un très bref et l'autre un peu plus long.

Tout d'abord, dans l'Évangile selon Jean, au chapitre 15, au versets 26 et 27, Jésus dit ceci :

« Lorsque viendra le défenseur¹ que je vous enverrai d'auprès du Père, l'Esprit de vérité qui procède du Père, il rendra lui-même témoignage de moi ; et à votre tour, vous me rendrez témoignage, parce que vous êtes avec moi depuis le commencement. »

Écoutons ensuite, dans les Actes des apôtres, au chapitre 3, les versets 1 à 20

Pierre et Jean montaient au Temple pour la prière de trois heures de l'après-midi. On y portait un homme qui était infirme depuis avant sa naissance – chaque jour on l'installait à la porte du Temple dite la “Belle Porte” pour demander l'aumône à ceux qui pénétraient dans le Temple.

Quand il vit Pierre et Jean qui allaient entrer dans le Temple, il les sollicita pour obtenir une aumône. Pierre alors, ainsi que Jean, le fixa et lui dit : « Regarde-nous ! » L'homme les observait, car il s'attendait à obtenir d'eux quelque chose. Pierre lui dit : « De l'or ou de l'argent, je n'en ai pas ; mais ce que j'ai, je te le donne : au nom de Jésus Christ, le Nazôréen, marche ! » Et, le prenant par la main droite, il le fit lever.

À l'instant même, les pieds et les chevilles de l'homme s'affermirent ; d'un bond il fut debout et marchait. Il entra avec eux dans le Temple, marchant, bondissant et louant Dieu. Et tout le peuple le vit marcher et louer Dieu. On le reconnaissait : c'était bien lui qui se tenait, pour mendier, à la Belle Porte du Temple. Et les gens se trouvèrent complètement stupéfaits et désorientés par ce qui lui était arrivé.

L'homme ne lâchait plus Pierre et Jean. Tout le peuple accourut autour d'eux, stupéfait, au portique appelé “Portique de Salomon”. À cette vue, Pierre s'adressa au peuple : « Israélites, pourquoi vous étonner de ce qui arrive ? ou pourquoi nous fixer, nous, comme si c'était par notre puissance ou notre piété personnelles que nous avons fait marcher cet homme ?

« Le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, le Dieu de nos pères a glorifié son serviteur Jésus que vous, vous aviez livré et que vous aviez refusé en présence de Pilate décidé, quant à lui, à le relâcher. Vous avez refusé le Saint et le Juste et vous avez réclamé pour vous la grâce d'un meurtrier.² Le Prince de la vie que vous aviez fait mourir, Dieu l'a ressuscité des morts – nous en sommes les témoins. Grâce à la foi au nom de Jésus, ce Nom vient d'affermir cet homme que vous regardez et que vous connaissez ; et la foi qui vient de Jésus a rendu à cet homme toute son intégrité, en votre présence à tous.

« Cela dit, frères, c'est dans l'ignorance, je le sais, que vous avez agi, tout comme vos chefs. Mais Dieu a ainsi accompli ce qu'il avait d'avance annoncé par la bouche de tous les prophètes : que le Christ, son Messie, souffrirait. Convertissez-vous donc et revenez à Dieu, afin que vos péchés soient effacés : ainsi viendront les moments de fraîcheur accordés par le Seigneur [...] »³

1 Le « paraclet », littéralement celui « qu'on appelle à son secours »

2 Selon les évangiles, Pilate a proposé de relâcher Jésus soit Barabbas. Ce dernier aurait commis un meurtre lors d'un soulèvement (Évangile selon Marc, chapitre 15, au verset 7).

3 Le discours de Pierre se poursuit jusqu'au verset 26.

Méditation :

Situons ce passage des Actes des apôtres. La Pentecôte est passée il y a peu. Les disciples de Jésus-Christ ont reçu « l'Esprit de vérité qui procède du Père ». La première communauté chrétienne continue de grandir en nombre à Jérusalem. Mais ce n'est pas encore le temps de la mission au-delà de cette ville de Jérusalem et au-delà du territoire de la Judée.

Un peu avant notre texte, il est écrit que les disciples, les premiers chrétiens, « unanimes, se rendaient chaque jour assidûment au Temple ».⁴ Témoignage ordinaire donc que cette venue de Pierre et de Jean au Temple. Témoignage tellement ordinaire qu'il en est transparent dans le sens où il n'a semble-t-il aucun retentissement chez les autres. Pierre et Jean vont au Temple. Peut-être sait-on qu'ils sont des disciples du Nazôréen. C'est leur habitude, c'est leur choix. Nous pouvons nous mêmes nous réunir ensemble en Église. Peut-être que certains pensent de nous : c'est leur habitude, c'est leur choix.

Deux hommes montent donc ensemble au Temple pour la prière. Rien d'extraordinaire peut on penser. Et pourtant ! L'un, Pierre, a renié Jésus par trois fois alors qu'il lui avait affirmé qu'il était prêt à aller avec lui en prison, voire jusqu'à la mort.⁵ L'autre, Jean, semble-t-il ce fameux disciple que Jésus aimait qui lui est resté fidèle jusqu'au pied de la croix.

Est-ce leur foi qui les a fait rester ensemble malgré tout ? Ne serait-ce pas plutôt la foi du Christ en eux, la confiance qu'il leur a faite tout en connaissant ce qu'il y a de constance ou de défaillance chez les uns et les autres de ses disciples.

D'une certaine manière, le fait qu'il soit ensemble pour aller prier est déjà un témoignage de l'alliance que Dieu fait aux hommes par le Christ. Le fait que nous fassions Église en nous réunissant au-delà même de la diversité de ce que nous sommes et de nos histoires, peut déjà être un témoignage d'une vie touchée par la grâce du Christ.

4 Actes des apôtres, chapitre 2, au verset 46

5 Évangile selon Luc, chapitre 22, au verset 33

Autre fait que l'on pourrait qualifier d'ordinaire dans le texte : un infirme depuis avant sa naissance, depuis plus de quarante ans apprend-on un plus loin dans les Actes des apôtres,⁶ est porté par d'autres pour être installé chaque jour à l'une des portes du Temple pour demander l'aumône. S'il en fut ainsi, peut-être alors que Pierre et Jean on croisé son chemin plus d'une fois sans que rien ne se passe.

Mais voilà qu'un jour du moins, cet homme infirme les voient et plus encore il les sollicite pour une aumône. Et voilà que Pierre et Jean rompent l'ordinaire. Ils ne lui donnent pas une pièce sans trop le regarder ou sans même le regarder, mais ils le fixent et Pierre lui demande de les regarder. Tous se regardent : une relation humaine, en profondeur, est maintenant possible.

Pierre et Jean se sont mis au niveau de l'infirmes, de son attente. Au point que ce dernier s'attend à recevoir une pièce de monnaie. Mais les deux apôtres le comblent plus profondément : Ils lui révèlent le nom de Jésus-Christ, et ce qui va avec : une libération, ici celle de son infirmité. Cependant, même si tout se passe rapidement, Pierre ne fait pas que d'annoncer le nom de Jésus-Christ, il accompagne cette annonce. Si l'infirmes se trouve désormais affermi, c'est aussi parce Pierre l'a pris par la main et l'a fait lever.

Toutefois, de quel droit témoigner ainsi du Christ ? De quel droit laisser la Bonne Nouvelle faire irruption dans une vie ? Question peut-être étrange à nos oreilles. Et pourtant, notre homme qui était infirmes est certes tout à la joie suite à sa guérison : il bondit d'allégresse et loue Dieu. Mais demain, que deviendra-t-il ? Que fera-t-il ? Au niveau matériel, il continuera peut-être à faire l'aumône. Si c'est le cas, recevra-t-il autant maintenant que l'on sait qu'il est guérit ? Et ceux qui le portaient jusqu'à la porte du Temple, continueront-ils à l'assister d'une manière ou d'une autre ? ou tout simplement continueront-ils à avoir une relation avec lui ?

Témoigner de Jésus-Christ, ce n'est donc pas neutre, ce n'est pas anodin. Avons-nous conscience que l'Esprit Saint nous donne d'être des passeurs de la Résurrection, d'une vie qui peut relever l'homme paralysé par ses infirmités, qui peut bousculer son existence au point qu'aujourd'hui ne pourra plus être comme hier.

Et voilà que cette guérison, que cette irruption du nom de Jésus-Christ qui révèle à quel point Dieu est Dieu de vie, de résurrection, mettant l'homme debout, devient témoignage public, retentissant. Et Pierre de prendre ainsi la parole devant les personnes présentes, non pour condamner ceux qui ont poussé à la crucifixion de Jésus, mais pour inviter à la conversion et recevoir les grâces rafraîchissantes de Dieu.

6 Actes des apôtres, chapitre 4, au verset 22

Or cette irruption du nom de Jésus-Christ ou le témoignage public qui suit aurait-il pu être possible sans le témoignage ordinaire vécu par Pierre et Jean ? Comment en effet être prêt à témoigner de notre foi et comment être attentif à ces instants où une rencontre en profondeur est possible, où nous pouvons être passeurs de la Bonne Nouvelle, de l'Évangile, si d'une part, on ne se nourrit pas de l'écoute de la Parole, d'une communion au Christ, d'une vie de prière, c'est-à-dire d'un cœur à cœur avec Dieu ; et si d'autre part nous ne vivons pas en Église, c'est-à-dire nous accueillant les uns les autres d'abord et avant tout parce c'est le Christ qui nous a « choisi et établi ». ⁷ Nous ne sommes pas chrétiens par préférence des uns ou des autres, mais parce que Christ nous a élu, parce qu'il a mis sa confiance en chacun, en chacune de nous pour que nous soyons et devenions toujours plus des apôtres de son amour.

Par conséquent, ce témoignage ordinaire, n'avons nous pas d'abord à le vivre en Église pour pouvoir en témoigner le moment venu, quel que soit ce moment, quel que soit le lieu, quel que soit notre interlocuteur ?

Si nous croyons que Jésus-Christ est le Seigneur, lorsque nous recevons et partagerons le pain de communion, aurons-nous conscience que Dieu désire que nous fassions Église, qu'unis en Christ nous partagions les uns avec les autres quelque chose de notre vie ?

Lorsque nous recevons la coupe de communion, aurons-nous conscience que Christ a versé son sang pour que le mal ne soit pas le dernier mot, car comme avec l'infirme qui a retrouvé toute son intégrité, il nous désire dans l'allégresse, capable de bondir de joie ?

Après la Pentecôte, voilà une invitation qui nous est donnée : communier ensemble au Christ pour pouvoir en témoigner avec le souffle de son Esprit. Amen.

7 Évangile selon Jean, chapitre 15, au verset 16